

## UNE ÉCLIPSE DE LA DÉMOCRATIE ?

par Claude Julien\*

L' austérité est-elle encore de rigueur – si l'on peut dire ... – lorsque, dépassant les prévisions, la croissance économique s'affiche en de brillants résultats, proclamés et commentés avec une évidente satisfaction ? La prudence, qui veille à ne pas casser la reprise, reste une vertu jusqu'au moment où elle deviendrait coupable timidité devant une amélioration unanimement constatée. Combien de temps encore peut-on accepter que les revenus du capital progressent nettement plus vite que les revenus du travail ? Le mécontentement justifié de diverses catégories de salariés ne va-t-il pas déboucher sur des mouvements qui porteront un rude coup à cette croissance que précisément l'on entend ménager, protéger, accentuer encore ?

Pour classiques qu'elles soient, pareilles interrogations, exprimées avec retard, maintenant formulées avec de plus en plus d'éclat, perturbent le gouvernement et les rangs du Parti socialiste. Délicat exercice d'équilibre : tout en lui demandant instamment de se montrer "plus social", chacun affirme soutenir résolument l'action du premier ministre...

L'opposition de droite se garde sur deux fronts : d'un côté, elle se montre compréhensive à l'égard des difficultés rencontrées par les salariés ; de l'autre, elle s'abstient de contester trop vivement une politique dont tirent profit les intérêts auxquels elle veut s'identifier. Tout au plus suggère-t-elle que l'on pourrait encore faire un effort pour alléger la fiscalité

des entreprises... Et lorsqu'elle invoque la prochaine ouverture du marché unique européen, elle sait que le gouvernement ne peut rester sourd à son invite.

C'est pourtant là que réside la plus grosse difficulté. Car si le franc se porte bien, si le différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne n'a rien d'insupportable, si les prélèvements obligatoires dans les deux pays tendent à se rapprocher, il reste que la balance commerciale, obstinément déficitaire chez nous, continue de dégager outre-Rhin d'insolants excédents. Peut-on croire un instant qu'une prolongation de l'austérité, essentiellement subie par les plus modestes salariés, permettra de combler l'écart entre les deux pays ? Et, à supposer que se produise cet impensable miracle, peut-on oublier que la République fédérale, en dépit de ses enviables performances, compte deux millions de chômeurs et autant de "petits boulots" ?

Affronter la compétition internationale dans le respect des conceptions aujourd'hui en honneur peut éventuellement permettre de marquer modestement des points sur tel ou tel marché, contre tel ou tel concurrent, mais sans laisser le moindre espoir d'améliorer une situation sociale si gravement détériorée. La Commission de Bruxelles recense 40 millions de pauvres au sein de la Communauté. Le dualisme économique et social continue de s'accroître dans chacun des douze pays membres. Et la Communauté avance

vers l'échéance de 1992 sans engager devant les opinions européennes le débat qui devrait être prioritaire : la mondialisation de l'économie rend-elle inéluctable une détérioration sociale humainement inacceptable, des clivages internes plus marqués ? Quelle démocratie pourrait donc survivre dans une "société à deux vitesses" ?

Le néolibéralisme économique est roi, l'Europe sociale reste encore dans les limbes, mais la libre circulation des capitaux deviendra réalité dès juillet 1990. Dans l'industrie, la banque, les compagnies d'assurances, divers accords préparent la disparition des frontières. Seuls les citoyens ne seront pas prêts. Ils ont manifesté leurs inquiétudes en boudant les urnes lors de l'élection du Parlement européen. En dépit de ce grave avertissement, nul n'a vraiment tenté de leur parler clair.

Dirait-on aux Européens qu'une logique impitoyable impose des sacrifices, que toute grande avancée historique doit être payée d'un prix qui peut être élevé ? Pourquoi pas ? Mais alors qu'un tel choix soit fait dans la clarté, et que la répartition des sacrifices soit ouvertement débattue.

Faute de quoi, l'économisme trop facilement accepté par gouvernants et gouvernés aura fait une victime : la démocratie. Dans la résignation ou l'indifférence, celle-ci accepterait-elle de s'éclipser sans bruit, comme si une telle disparition pouvait être anodine ? □

(\*)Président du Cercle Condorcet de Paris

## LES CERCLES COMMUNIQUENT

**Les cercles Condorcet ont manifesté le désir d'échanger directement entre eux références et informations. Cette première liste fournit, pour chacun d'entre eux, le nom d'une personne-contact, les thèmes traités, ainsi que les manifestations prévues avant la fin de l'année.**

### AIX-EN-PROVENCE (13)

Arlette MASSON - Tel : 42.59.06.46  
Michel LEROY  
FAIL - 27, rue Mazagran - 13001 Marseille  
Tel : 91.48.70.48  
**Thèmes** : La démocratie au quotidien  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)

### ARRAS (62)

Charles COUTEL  
Cercle Condorcet arrageois - Maison des sociétés - 3, rue Aristide Briand - 62000 Arras  
Tel : 21.58.66.25 (en soirée)  
**Thèmes** : La question de l'Europe  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)

### BEAUVAIS (60)

Raymond LAFFOLLEY  
10, rue d'Hanvoile - 60650 Villebray  
Tel : 44.80.52.16  
ou le mercredi matin : 44.48.16.81  
**Thèmes** : La décentralisation  
L'Europe

### BORDEAUX (33)

Simone GABORIAU  
FOL - 12, rue Vauban - 33000 Bordeaux  
Tel : 56.44.52.25  
**Thèmes** : Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992) : Valeurs fondatrices des droits - La démocratie face à l'exclusion.  
**Manifestation** : Colloque sur "L'insertion des immigrés" en décembre, selon disponibilité de M. Noiriel.

### BREST (29)

Nicole LOUARN  
FOL - BP 16 - 29281 Brest  
Tel : 98.02.18.47  
**Thèmes** : Science et laïcité (à partir du fascicule "Science, éthique, culture et démocratie").  
**Manifestations** : Conférence de M. Agulhon sur "L'imagerie et la symbolique républicaines", le 5 octobre.  
Conférence de M. Kahane à propos de "Science, éthique, culture et démocratie" (octobre ou novembre).

### CAEN (14)

Patrick BOUTIGNY  
FOL - 16, rue de la Girafe - 14000 Caen  
Tel : 31.44.33.44  
**Thèmes** : L'information  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)

### CLERMONT-FERRAND (63)

Bernard LANGLET  
FOL - Centre G. Couthon - 21/25 place Delille  
63000 Clermont-Ferrand  
Tel : 73.91.00.42  
**Thèmes** : Analyse des médias auvergnats "La Montagne" et "FR3 Auvergne".  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)

### DOUAI (59)

Gilbert DEWILDE  
FLASEN - 7, rue A. Mercier - 59800 Lille  
Tel : 20.57.99.58  
**Thèmes** : La pauvreté dans le Douaisis  
Le bicentenaire de la Révolution  
**Manifestation** : Conférence publique sur "La pauvreté en Douaisis", le 10 octobre.

### GUERET (23)

Yves COUTURIER  
FOL - 8, rue Ingres - 23000 Guéret  
Tel : 55.52.06.32  
**Thèmes** : La communication  
Le travail

### LAON (02)

Gervais STHOREZ  
24, rue des Marguerites - 02000 Laon  
Tel : 23.20.39.63 (en soirée)  
**Thèmes** : L'exclusion (aspect économique, aspect sociologique, aspects culturel et culturel)  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)

### METZ (57)

Emile REILAND  
FOL - 3, rue Gambetta - BP 803  
57013 Metz cedex  
Tel : 87.66.37.11  
**Thème** : Le bicentenaire de la Révolution  
**Manifestation** : Expositions ; conférence de Bernard Desbals sur "La République au travers de son iconographie", le 26 octobre.

### MONTLUÇON (03)

Claude TERRADE  
Maison des jeunes et de la culture - BP 401 - 03107 Montluçon cedex  
Tel : 70.29.03.15  
**Thèmes** : L'égalité devant le savoir et la culture  
L'égalité devant la formation  
Pour une citoyenneté plus active, plus directe, plus participative (l'exercice du pouvoir par les élus)  
La mission de service public  
Pour une démocratie vivante et active

### NANTES (44)

Gilles CAVÉ  
FOL - 88, rue du Préfet Bonnefoy  
44041 Nantes cedex  
Tel : 40.74.18.58  
**Thèmes** : La justice au quotidien  
Démocratie et communication  
Sciences et communication  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)  
**Manifestation** : " 1989, sommes-nous égaux en France devant la justice pénale ? "

### PARIS (75)

Michel MORINEAU  
ou Isabelle NADDEO-SOURIAU  
Cercle Condorcet de Paris - 3, rue Récamier  
75007 Paris - Tel : (1) 43.58.97.20  
**Thèmes** : Phénomènes religieux  
Bicentenaire  
Entreprise de l'an 2000  
Médias et démocratie  
Culture et argent  
L'Europe et le citoyen  
Le citoyen et le pouvoir politique  
Citoyenneté et risques majeurs  
Nord/Sud (titre provisoire)  
**Manifestation** : Colloque sur Condorcet à Mantes-la-Jolie, avec la participation de Claude Julien et Charles Coutel, le 7, 8 et 9 décembre.

### PERPIGNAN (66)

Philippe COULANGE  
FOL - 8 bis, rue Rabelais  
66027 Perpignan cedex  
Tel : 68.35.40.35  
**Thèmes** : Identité culturelle et citoyenneté  
Laïcité et progrès

### RENNES (35)

René JOUQUAND - FOL - 45, rue du Capitaine Maignan - 35000 Rennes  
Tel : 99.31.64.44  
**Thèmes** : Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992) : démocratie et citoyenneté - Lutte contre les exclusions dans le système éducatif.

### ROANNE (42)

Pierre RANNAUD  
"La Movette"  
42620 Saint-Martin-d'Estreaux  
Tel : 77.64.03.26  
**Thèmes** : Le R.M.I.  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)  
**Manifestations** : Rencontre avec les responsables locaux à propos du R.M.I.  
Etats généraux de la jeunesse locale; exposition à la mairie.

### SAINT-LO (50)

Jean-Louis LAMBERT  
FOL - 5, boulevard de la Dollée  
50000 Saint-Lô  
Tel : 33.57.08.48  
**Thèmes** : L'évolution du monde agricole  
Le nucléaire et la défense dans le Nord-Cotentin  
L'évolution des Universités  
**Manifestation** : En projet, un colloque dans le cadre de la communauté urbaine de Cherbourg sur le thème "Quelle citoyenneté dans l'Europe de l'An 2000", avec la participation des communes jumelées de tout le département.

### TOULON (83)

Louis LEFROID  
FOL/CREP - Avenue des Lices - 83000 Toulon  
Tel : 94.92.72.20 et (1) 48.46.23.14  
**Thèmes** : La place des jeunes dans le monde de demain  
Le problème de l'immigration  
**Manifestation** : Colloque fin novembre sur le thème de l'immigration.

### TOULOUSE (31)

Hugues CASTELLA  
FOL - 31, rue des Amidonniers  
BP 436 - 31009 Toulouse cedex  
Tel : 61.23.49.49  
**Thèmes** : Jeunesses et interrogations  
Culture et communication  
Les nouvelles formes de management des entreprises  
Décentralisation politique et stratégie économique  
Le citoyen et la démocratie  
Quelles structures d'action pour la société de demain ?  
**Manifestations** : Réunions plénières les premiers lundis de chaque mois, à partir du 6 novembre.

### FORT-DE-FRANCE (97)

Geneviève LETI - FOL - 31, rue Perrinon  
97200 Fort-de-France  
Tel : 19.596.63.50.22  
**Thèmes** : La culture  
Formation/éducation  
L'environnement  
La santé  
**Manifestation** : A l'occasion du déplacement de M. Vovelle en novembre.

### MONTRÉAL

Luc ALARIE  
1259, rue Berri - Bureau 1000 - Montréal (Québec) - Canada H2L 4C7  
Tel : 19.1.514.844.62.16  
**Thèmes** : L'avortement  
Droits individuels versus droits collectifs  
L'influence de la science sur notre société  
L'endettement des pays du tiers-monde  
Ateliers 92 (préparation du colloque de 1992)

## EN 1992, UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES DROITS DE L'HOMME

*par Claude Julien et Philippe Lazar\**

Septembre 1992 : l'ouverture toute proche du grand marché européen coïncide avec le bicentenaire de la 1<sup>ère</sup> République. Liant les deux événements, les Cercles Condorcet, réunis en États généraux à Toulouse les 6 et 7 juillet, sont convenus d'organiser, à cette occasion, un colloque international sur les droits de l'homme. Son but est de mettre au point une nouvelle déclaration, à vocation universelle, pouvant tenir lieu de préambule à une éventuelle constitution européenne. Cinq ateliers préparatoires porteront sur des thèmes distincts mais complémentaires, auxquels chaque Cercle, sans changer fondamentalement son programme de travail, pourra aisément rattacher les réflexions qui lui sont propres.

### UN PROJET NEUF POUR UNE EUROPE DE CITOYENS RESPONSABLES

Contribuer à la reformulation des valeurs laïques fondatrices de la démocratie et de la République par une réflexion collective sur l'expression vivante, actualisée, des droits de l'homme et du citoyen, dans une Europe en construction, ouverte sur le monde, tel est le projet proposé à l'ensemble des Cercles Condorcet. Une Europe qui se déciderait à ressembler à ce que nous voudrions qu'elle fût, au seuil du troisième millénaire, au lieu de se résigner à n'être que l'un des champs d'expansion d'un néolibéralisme affairiste, générateur d'inégalités, ferment des égoïsmes et, en réalité, fossoyeur des vraies libertés au profit de la sacralisation d'une économie de marché dominée par les exigences de la "libre" entreprise. Une telle problématique s'inscrit naturellement dans la vocation des Cercles à réactiver le débat, à rendre vivantes les idées, à retrouver et approfondir, au tra-

vers d'une confrontation franche et cordiale des points de vue, l'essence même de la démocratie qui est la détermination des conduites collectives à partir du recueil et, dans toute la mesure du possible, du respect de la diversité des opinions. Les valeurs laïques, références des Cercles, reconnaissent, de façon essentielle, l'homme en tant qu'être autonome et social, à la fois épris de liberté individuelle et, de façon indissociable, profondément désireux de trouver toute sa place dans les communautés souvent multiples auxquelles le rattachent son histoire et sa culture. La liberté est sans doute la plus précieuse de ces valeurs, celle sans laquelle aucune autre ne peut prendre sens. Mais chacun sait aussi que la liberté des uns n'existe que dans son articulation fonctionnelle avec celle des autres. C'est dire qu'elle ne peut véritablement s'épanouir que pour autant que fonctionne effectivement la démocratie,

que soient réunies les conditions autorisant chacun à s'exprimer et à se faire entendre, à prendre sa place dans la collectivité, en d'autres termes encore, pour autant que soient pleinement reconnus les principes de tolérance et de fraternité qui seuls peuvent permettre l'expression d'une véritable égalité entre les hommes.

L'ambition du colloque et de ses ateliers préparatoires est de fournir à l'action des Cercles le support emblématique d'un projet susceptible de lui donner une portée et une crédibilité plus grandes, de lui conférer une réelle capacité de mobilisation, un véritable poids politique.

Fournir une trame, un fil conducteur aux nombreux travaux des Cercles, présents et futurs, n'implique pas d'obliger ceux-ci, de façon formelle, à situer leur réflexion dans un cadre préétabli, à canaliser leur pensée dans un moule qui ne

pourrait être, à la longue, que stérilisant s'il devait être inutilement contraignant. Chaque Cercle est - et reste - totalement libre du choix de ses thèmes de réflexion. D'ailleurs, une bonne partie des thèmes jusqu'à présent traités par l'ensemble des Cercles peut, sans artifice, être directement rattachée à tel ou tel aspect de la problématique toujours actuelle des droits de l'homme et du citoyen et à la traduction

(ou l'absence de traduction) concrète de ces droits dans la société française ou dans des sociétés de ce point de vue plus ou moins favorisées que la nôtre.

Les Cercles Condorcet pourraient ainsi contribuer de façon active à relancer le débat idéologique sur quelques thèses majeures, en pleine conformité avec l'esprit et la lettre de leur charte constitutive.

Ils sont invités à faire connaître, avant la fin du mois d'octobre, les thèmes qu'ils traitent actuellement, ou qu'ils voudraient traiter, et qui pourraient être rattachés à l'un ou l'autre des cinq ateliers du programme préparatoire. Après réflexion de chacun des Cercles sur la part qu'il entend jouer dans la préparation du colloque, un comité d'organisation sera constitué.

## L'EXPRESSION DES DROITS DE L'HOMME, MODE OU NÉCESSITÉ ?

### *Extraits de l'intervention introductive des États généraux des Cercles Condorcet*

La célébration du bicentenaire de la Révolution n'a pas manqué de susciter, ici et là, des réflexions de tous ordres sur les droits de l'homme, sur leur évolution historique, sur le chemin parcouru et sur les nouvelles étapes que l'on pourrait souhaiter franchir. On ne peut que s'en réjouir et constater certaine convergence des constats et des préoccupations.

La conquête des droits apparaît ainsi comme un long cheminement, un parcours semé d'obstacles et d'embûches. Ne suffit-il pas de rappeler le temps écoulé entre les propositions les plus audacieuses de Condorcet lui-même et le moment de leur mise en application effective dans notre pays - par exemple l'égalité des droits civiques entre les femmes et les hommes (1946) ou la suppression de la peine de mort (1981) - pour en apporter, si nécessaire, la démonstration ?

Même dans un pays comme la France qui passe - à juste titre - aux yeux de beaucoup de peuples de la Terre comme particulièrement bien placé dans cette lutte permanente contre toutes les formes d'oppression, nous savons bien que nous sommes loin du compte, que fragile reste la barrière qui nous protège des remises en cause imaginables de certains droits essentiels, par exemple au regard des "intérêts supérieurs" de l'État. Ainsi la pratique et la justification de la torture ne font pas partie d'une histoire si ancienne que leur évocation apparaisse comme saugrenue, voire tendancieuse.

S'agissant de la mise en oeuvre effective des droits reconnus, chacun sait qu'il y a loin de la théorie à la pratique. Le président de la République rappelait à juste titre, à

l'occasion de la commémoration, le 20 juin dernier, du Serment du Jeu de Paume, que "le refus des exclusions (était) le vrai chantier qui nous attendait". "Les exclus du travail, les exclus du savoir, les exclus du logement, les exclus de la culture, affirmait-il, doivent disposer de tous leurs droits. L'égalité passe par là, la liberté aussi." Il ajoutait enfin : "Quant à la pauvreté, au racisme et à l'ignorance, ils sont les pires ennemis de la démocratie. Mais d'autres rendez-vous nous attendent. Il est possible désormais de maîtriser la Terre, notre Terre. Il est possible de la détruire. Il est possible de comprendre notre corps, de le guérir. Il est possible aussi de le manipuler, d'en modifier les caractères. On pense aussitôt aux contraintes qui seront levées. Mais comment ne pas penser de la même façon aux menaces qui pèsent aussi sur nous, et plus encore sur les générations futures ? Les intérêts et les droits des hommes aujourd'hui ne peuvent prévaloir sur les intérêts et les droits des hommes de demain."

### *Fournir un fondement politique et moral à la construction européenne*

La sensibilité aux droits existe donc. Les circonstances ont permis de la raviver. Le chantier est ouvert. Il nous appartient de faire en sorte qu'il ne se referme pas aussitôt les lampions de la fête éteints. Notre société est soumise aujourd'hui aux pressions permanentes d'une information de masse dont les mouvements sont pratiquement incontrôlables. Le flux nous apporte

les droits de l'homme avec la vague du bicentenaire, évitons que le reflux ne les emporte avant que nous n'ayons eu le temps de nous en saisir et d'y consacrer l'énergie nécessaire pour faire oeuvre utile.

1992, c'est la veille de l'ouverture du grand marché européen. C'est aussi - et plus précisément le 22 septembre - le bicentenaire de la 1<sup>ère</sup> République. Lier les deux événements éclairerait une nouvelle étape - nécessaire - de la construction européenne par une réflexion idéologique et par une affirmation solennelle des principes qui devraient en fournir le fondement politique et moral.

L'Europe n'a pas de constitution. Peut-être n'est-elle pas près d'en avoir une, ne serait-ce que dans la mesure où tous les pays qui la composent aujourd'hui n'ont pas pour tradition de fonder leur organisation politique et sociale sur une loi fondamentale écrite. Mais même pour un pays comme le nôtre qui, on le sait, a quelque tendance à sacraliser le contenu littéral du texte fondateur de la République sous laquelle nous vivons, le poids d'un document de portée aussi universelle que la Déclaration de 1789 s'impose aux gardiens officiels de l'orthodoxie constitutionnaliste. Les membres du Conseil constitutionnel considèrent la Déclaration comme appartenant au "bloc de constitutionnalité" sur lequel se fondent leurs interventions.

Ainsi une déclaration européenne, à vocation universelle, des droits de l'homme et du citoyen pourrait-elle fort bien être proposée en tant que charte fondatrice d'une Communauté européenne qui souhaiterait exprimer et mettre en oeuvre très concrète-